

# **SOMMAIRE**

## **LE MOT DU MAIRE**

### **I. COMPOSITION DU CONSEIL**

- a. Le Conseil Municipal

### **II. QUELQUES LIGNES D'HISTOIRE**

### **III. PAYSAGE DEMOGRAPHIQUE**

- a. Etat civil
- b. Evolution de la population
- c. Artisans et commerçants de la commune

### **IV. BUDGET**

- a. Budget Communal
- b. La fiscalité directe
- c. Travaux de voirie effectués en 2013

### **V. VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE**

- a. Ecoles
- b. Informations
- c. Associations

### **VI. PERSPECTIVES**

## **INVITATION à LA GALETTE**

## LE MOT DU MAIRE

*Mes Chers Administrés,*

*L'année 2013 s'achève sur fond de crise économique, cependant vous pourrez constater, que la commune poursuit un programme d'investissement, pour le confort et le bien être de ses habitants.*

*Je tiens à remercier pour leur soutien l'équipe municipale.*

*Les présidents de chaque association vous présentent leurs organisations, et leurs activités.*

*2014 sera une année de nouvelles élections municipales.*

*Après six mandats dont quatre comme Maire, j'ai décidé de ne pas me représenter.*

*Je vous remercie pour la confiance que vous m'avez accordée pendant toutes ces années, ma seule ambition a été de contribuer à la prospérité de notre commune, et au bonheur de ses habitants.*

*Jean-Pierre LAFAGE  
Maire de Pern*

## PERMANENCES DE LA MAIRIE

LUNDI : 14 H - 17 H

MARDI : 9 H - 12 H

JEUDI : 9 H - 12 H

VENDREDI : 9 H - 12 H

SAMEDI : 10 H - 12 H

Tous les 15 jours

Secrétaire de Mairie : Mme Chantal PIECOURT

☎ 05.65.21.03.33

e-mail : [mairie-de-pern@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-pern@wanadoo.fr)

## NUMEROS UTILES

☞ POMPIERS : 18

☞ SAMU : 15

☞ GENDARMERIE : 17

☞ DECHETTERIE ☎ : 05.65.21.47.59

Castelnau	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	Fermé	Fermé	9h-12h	Fermé	9h-12h	Fermé
Après-midi	14h-18h	14h-18h	Fermé	Fermé	Fermé	14 h-18h

## I.COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

LAFAGE Jean-Pierre	Les Garriguettes	☎ 05.65.21.00.83	Maire
RESSEGUIER Jean-Luc	Granval	☎ 05.65.21.03.30	1 <sup>er</sup> Adjoint
ALBOUYS Joël	Terry	☎ 05.65.21.07.65	2 <sup>ème</sup> Adjoint
ALBOUYS Benoît	Clos de Ferré	☎ 05.65.21.04.84	
BONNAUD Geneviève	Sagnet	☎ 05.65.21.06.60	
LAFAGE Christophe	Lagarde	☎ 05.65.21.90.69	
PIECOURT Karine	Lacoste	☎ 05.65.53.90.49	
RAMES Olivier	Terry	☎ 05.65.21.00.15	
RODOLOSSE Jacques	Les Tuileries	☎ 05.65.21.04.06	
TREMOLLIÈRES Damien	Terry	☎ 05.65.21.01.10	

## II. QUELQUES LIGNES D'HISTOIRE :

extraits « d'une monographie... à l'autre XIX-XX siècle »

*« La présence d'anciennes habitations troglodytiques taillées dans la roche remonte à la Haute Antiquité.*

*A l'époque un habitant de Pern LUCTERIUS fut un défenseur d'UXELLODUMUM, dernière place forte gauloise de la région, Les vestiges d'une pierre romaine gravée à sa mémoire se trouvent à Toulouse.*

*Un poste d'observation des voies romaines (PRAESIDIUM) était localisé au bord de la commune en direction de Flaugnac.*

*Cette époque restera marquée par l'arrivée d'une peuplade Celte les CADURQUES. L'influence méridionale se substituera ensuite à l'influence nordique.*

*Au Moyen Age, le village était placé sous la domination des Barons de Castelnau-Montratier.*

*L'hérésie albigeoise (1209-1229) fut plutôt mal perçue par la population, ce qui n'empêcha pas Gordon de Castelnau de rejoindre le Comte de Toulouse qui favorisait l'hérésie. Au traité de Meaux, il fut dépouillé de ses terres et la domination de l'église se renforça sur la région.*

*La Guerre de Cent ans va meurtrir le pays et occasionner une véritable régression économique, ce qui va contraindre les habitants à certaines exactions comme le pillage des diligences passant à Ventaillac.*

*Les Seigneurs très touchés par cette guerre devront donner leur terre en fermage à des paysans, pour des revenus dérisoires, afin de les attirer et les encourager à valoriser ces terres.*

*La féodalité en ressortira affaiblie et les paysans seront les grands bénéficiaires de l'ordre nouveau. Ce renouveau sera de courte durée, en 1588 les guerres de religion vont une nouvelle fois amener la pauvreté dans le Quercy Blanc. Mais la majorité des habitants restera acquise à la religion catholique.*

*A la révolution, tous les châteaux furent pillés; celui de Pern fut entièrement détruit en 1793.*

*A la fin du XVIII ème siècle, les paysans, pour la plupart propriétaires de leurs terres rachetèrent les biens saisis. A cette époque, ils vivaient en autarcie sur leur propriété pratiquant la polyculture et l'élevage du mouton. Ils se retrouvaient aux foires de Castelnau-Montratier ou de Lalbenque vendant les produits de leur ferme.*

*Cette façon de vivre n'évolua que très lentement jusqu'à la guerre de 14-18. Les coutumes qui se transmettaient de génération en génération disparurent petit à petit et la guerre de 39-45 transforma radicalement la vie rurale de cette région. »*

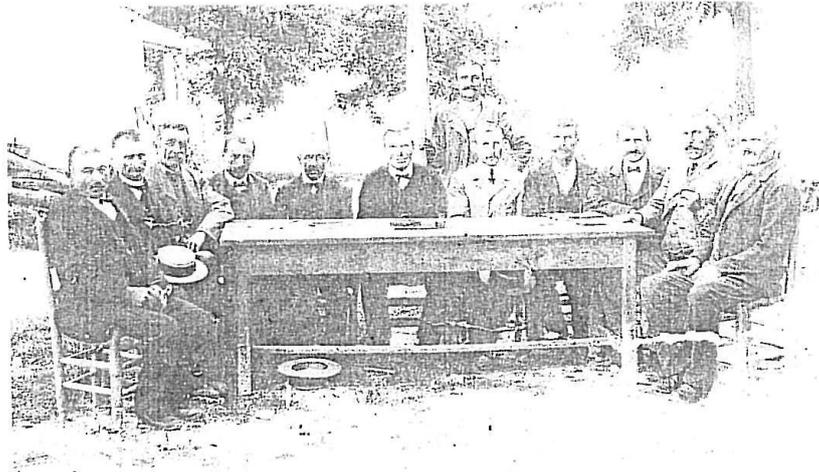
Et l'évolution est grande de nos jours, car si les agriculteurs constituent encore le tissu économique de PERN, il n'en reste pas moins que leur manière de vivre a changé.

Depuis une trentaine d'années, la configuration de leur foyer s'est modifiée. En effet, bon nombre de conjointes travaille à l'extérieur de l'exploitation, ou bien encore l'exploitant a par ailleurs une autre activité. Le tissu social a changé.

Pern comptait il y a quelques décennies, un café et vente de tabac. Ce lieu social a disparu. Aujourd'hui, le lien social se fait par le biais des fêtes votives avec un Comité des Fêtes dynamique, par les associations de pétanque et de chasse qui le sont tout autant. Mais également par son Conseil Municipal qui fait le maillage avec sa population dans tous les registres de la vie quotidienne communale.

Maires de la commune de Pern depuis 1872 :

- 1872-1874 Monsieur BESOMBE - Agriculteur -
  - 1874-1876 Monsieur HENRAS - Agriculteur -
  - 1876-1888 Monsieur PLANAVERGNE - Agriculteur -
  - 1888-1896 Monsieur BESOMBES Antoine - Agriculteur -
  - 1896-1900 Monsieur CROS François - Agriculteur -
  - 1900-1904 Monsieur BLANC Antoine - Agriculteur -
  - 1904-1908 Monsieur LAVERGNE - Agriculteur -
  - 1908-1919 Monsieur COMBEBIAS - Agriculteur -
  - 1919-1957 Monsieur BLANC Joseph - Agriculteur -
  - 1957-1965 Monsieur PECOUL Ludovic - Agriculteur -
  - 1965-1989 Monsieur MIRC Roland - Agriculteur -
- Depuis 1989 Monsieur LAFAGE Jean-Pierre - Artisan



Conseil Municipal à Pern entre 1908  
et 1919 date ou Monsieur  
Combellas était maire.  
De gauche à droite on reconnaît :  
1<sup>er</sup> - Monsieur Austruy  
2<sup>ème</sup> - Monsieur Besombes  
3<sup>ème</sup> - Non reconnu  
4<sup>ème</sup> - Non reconnu  
5<sup>ème</sup> - Non reconnu  
6<sup>ème</sup> - Monsieur Combellas (maire)  
7<sup>ème</sup> - Non reconnu  
8<sup>ème</sup> - Monsieur Blanc Joseph  
9<sup>ème</sup> - Non reconnu  
10<sup>ème</sup> - Monsieur Quercy  
11<sup>ème</sup> - Monsieur Alazard Callixte

## DES ETAPES IMPORTANTES DE LA DEMOCRATIE LOCALE : LES COMMUNES ET COMMUNAUTES DE COMMUNES

La Révolution de 1789 initie la création des communes (44.000) Le 14 décembre 1789 l'Assemblée Nationale votait une loi créant les municipalités ou communes désignées comme la plus petite administration en France. La Loi du 5 Avril 1884 met en place le Code des Communes fixant ainsi une clause de compétence générale pour régler par leurs délibérations toutes les affaires relevant de leur territoire et ayant un intérêt local.

La Loi du 6 février 1992 crée les Communautés de Communes, Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI). C'est ainsi que naît la Communauté de Communes de Castelnau-Montratier en 1999 regroupant les 7 communes suivantes :

- Castelnau-Montratier
- Cézac
- Flagnac
- L'Hospitalet
- Pern
- Sainte Alauzie
- Saint Paul de Loubressac

Cette communauté de communes associe ces 7 communes au sein d'un espace de solidarité en vue d'élaborer un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace. Elle vise à établir une équité entre tous les habitants du territoire en matière de prestations et de services.

Cette communauté exerce, en lieu et place des communes membres, des compétences obligatoires, d'autres optionnelles mais également supplémentaires que les communes lui transfèrent.

Au 1er Janvier 2013, il existait 2223 Communautés de Communes.

La réforme de 2010 apporte de grands changements et bouleversements dans le paysage territorial actuel. La Loi du 16 Décembre 2010 entraîne une refonte générale de la représentation locale et de la démocratie. Entre autres points importants :

- l'obligation faite d'un regroupement de communes avec un seuil minimum de 5000 habitants. La Communauté de Communes de Castelnau-Montratier a fait le choix d'un regroupement avec la Communauté de Communes de Montcuq qui sera effectif au 1er Janvier 2014.
- l'élection au Suffrage universel direct, dès 2014, des délégués communautaires en même temps que les conseillers municipaux.



### III. PAYSAGE DEMOGRAPHIQUE

#### a. Etat civil

##### Naissances

- Nolhan FOURGOUS

##### Décès

- Jean-Claude VERGNET
- Simone ESTAMPE
- Alfred RAMES

#### b. Evolution de la population

La commune compte 537 habitants population totale et 477 habitants population municipale (recensement INSEE).  
La superficie est de 2500 hectares.

#### c. Artisans et commerçants de la commune

PARCS ET JARDINS :	BURG Romain
DISCO-MOBILE :	DIGILIGHT
PLOMBERIE :	MAURY Patrice
MACONNERIE :	BONNET Jean-Luc DELORT Alain
ENTREPRISE AGRICOLE :	BOUCHET Jean-Paul TREMOLLIÈRES Damien
EBENISTERIE :	FERMY Jean-Luc MIRC Jean-Louis
MENUISERIE :	LALBERTIE Didier
MARECHAL FERRAND	ROTHAN Rémy
DIGITOPUNCTURE	RODOLOSSE Christine
FLEURISTE	AUGER Véronique
Tous vos petits travaux	BERTRANDA Sébastien (Allo Séb)

## IV. BUDGET

### a. Budget communal

#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

<b>011 Charges à caractère général</b>	<b>75 725</b>
<b>012 Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>91 720</b>
<b>014 Atténuation de produits</b>	<b>6 377</b>
<b>65 Autres charges de gestion courante</b>	<b>36 430</b>
<b>66 Charges financières</b>	<b>1 730</b>
<b>67 Charges Exceptionnelles</b>	<b>500</b>
<b>023 Virement à la section d'investissement</b>	<b>53 401</b>
<b>042 Opération d'ordre de transfert entre section (amortissement)</b>	<b>2 099</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>267 982</b>
<b>Détail des subventions :</b>	
- Ecole St Paul	3 049
- Association coopérative de l'Ecole de Pern	3 049
- La Diane Pernoise	200
- Association des Maires	229
- Mutuelle coups durs	153
- Les Canailoux du Quercy Blanc	120
- Chambre des métiers du Lot	240
- Association des parents d'élèves Pern, L'Hospitalet Cézac	176
- Sapeurs Pompiers	76
- La Crèche Farandole L'Hospitalet	76
- COC Castelnaudais (Rugby)	50
- Quercy Contact	38
- Prévention routière	30
- Association Amis de la Bibiothèque	30
- F.N.A.C.A (Anciens combattants)	30
- F.A.M.A/P.H Boissor	15
- A.C.R.T.P Trotte Cailloux	15
-Sté Pétanque l'Hostpitalet-Pern	100

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

<b>70 Produits des services</b>	<b>28 335</b>
<b>73 Impôts et taxes</b>	<b>54 913</b>
<b>74 Dotations et participations</b>	<b>120 113</b>
<b>75 Autres produits de gestion courante</b>	<b>20 358</b>
<b>77 Produits exceptionnels</b>	
<b>Sous total</b>	<b>223 719</b>
<b>REPORT RESULTAT 2012</b>	<b>44 263</b>
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>267 982</b>

## PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS REALISES EN 2013

**Le total des investissements réalisés en 2013 s'élève à 33 903€**

- Informatique logiciel (clef dématérialisation)
- rénovation de l'atlas du cadastre napoléonien.
- Matériel cantine (lave-main, frigo et table)
- Mise en conformité des bâtiments publics
- Couverture de la terrasse de la cantine avec création d'un WC
- Salle des fêtes de Terry : isolation et remplacement des menuiseries par de nouvelles en aluminium.
- Bâtiment mairie et cantine remplacement des menuiseries par de nouvelles en aluminium.

Pour 2013, la Communauté de Communes de Castelnau-Montratier a octroyé une aide de frais de fonctionnement aux communes qui ont la charge d'une école soit un total d'aides de 100.000 €. C'est ainsi que la Commune de Pern a perçu la somme de 12.000 € (calcul établi en fonction de sa population INSEE 2013).

Par ailleurs, la Commune de Pern a perçu 9500 € au titre des fonds de concours 2013 pour des travaux d'investissement, et 150€ de prix d'excellence 4 feuilles de chêne au titre du concours de village fleuri.

## b. La fiscalité directe

4 taxes la composent comme suit :

- FONCIER BATI : 4.35 % soit 11 718 €
- TAXE D'HABITATION : 5.87 % soit 23 251 €
- FONCIER NON BATI : 21.03 % soit 3 638 €
- COTISATION FONCIERE  
DES ENTREPRISES 11.37 % soit 1 080€

## c. Travaux de voirie

Montant alloué par la Communauté de Communes de  
Castelnau-Montratier pour l'année 2013

Investissement : 30 123 €

Fonctionnement : 32 757 €

VC 114 Bru	200ml	goudron	2 000 €
VC 182 Trigodina	100ml	Goudron castine	2 098 €
VC 176 Barrave	130 ml	goudron	2 709 €
CR Barrave	200 ml	castine	1 190 €
VC 179 Le Treil	450 ml	goudron	4 188 €
CR La Rivière	60 ml	castine	425 €
VC 104 Ferré	1500 ml	goudron	7 000 €
Parking Terry	300 m <sup>2</sup>	goudron	1 142 €
VC 151 La Lauze	150 ml	castine	850 €
VC 195 Roche	150 ml	goudron	1 523 €
CR Roche Ferré	100 ml	castine	791 €
CR La Rouquette	160 ml	goudron	1523 €
Cimetière de PERN	300 m <sup>2</sup>	castine	115 €
VC 162 Les Garriguettes	160 ml	goudron	1 523 €
Point à temps sur l'ensemble de la voirie			3 046 €

Soit un total global pour les travaux de voirie 2013 de 62 880 €  
Voirie structurante travaux sur la commune de PERN pris en charge  
par la CCCM :

VS 18 Granval 1100 ml goudron + élagage 13 529 €

**2013**  
**Inventaire et répartition de l'investissement du réseau voirie de la CCCM**

**Enveloppe Globale 400 000 €**

Voirie Structurante **155 000 €**  
 RAR 24 000 €

Voirie communale **235 000 €**  
 RAR 15 000 €

Communes	Voirie Structurante	
	KM	Km Pond
Castelnau	33.61	50.4165
Cézac	5.86	8.79
Flaunac	18.2	27.2925
L'Hospitalet	3.58	5.37
Pern	16.58	24.8685
Saint Paul	16.18	24.276
Ste Alauzie	2.496	3.744
<b>TOTAL</b>	<b>96.51</b>	<b>144.7575</b>
COEF Pondération	<b>1.5</b>	

Rues et Places	Voirie Communales	
	KM	Km Pond
	15.262	22.893
	0.678	1.017
	2.031	3.0465
	1.463	2.1945
	1.744	2.616
	1.169	1.7535
	0.23	0.345
	<b>22.577</b>	<b>33.8655</b>
	<b>1.5</b>	

Voirie Communales	Cheminements ruraux revêtus		Cheminements ruraux non revêtus	
	KM	Km Pond	KM	Km Pond
	156.779	160.28	22.775	6.8325
	28.55	23.16	5.75	1.725
	38.528	35.31	9.83	2.949
	37.773	30.2	7.15	2.145
	43.336	39.25	13.39	4.017
	27.531	26.24	7.43	2.229
	29.434	25.47	7.18	2.154
	<b>361.931</b>	<b>339.91</b>	<b>73.505</b>	<b>22.0515</b>
	<b>0.3</b>			

Degats orages **9 000 €**

Communes	Voirie classée revêtue		Voirie classée non revêtue		Cheminements ruraux revêtus		Cheminements ruraux non revêtus		TOTAL km	KM X COEF Pond	Montant Enveloppes Communales
	KM	Km Pond	KM	Km Pond	KM	Km Pond	KM	Km Pond			
Castelnau	78.967	94.7604	0	0	71.395	64.2555	22.775	6.8325	222.01	239.16	109 776.32 €
Cézac	14.857	17.8284	3.885	1.9425	0	0	5.75	1.725	31.03	31.30	14 368.40 €
Flaunac	22.337	26.8044	4.07	2.035	0.26	0.234	9.83	2.949	56.723	62.36	28 624.62 €
L'Hospitalet	13.35	16.02	15.51	7.755	0.3	0.27	7.15	2.145	41.353	33.75	15 493.72 €
Pern	27.342	32.8104	0	0	1.46	1.314	13.39	4.017	60.515	65.63	30 123.07 €
Saint Paul	17.512	21.0144	0	0	1.42	1.278	7.43	2.229	43.715	50.55	23 203.46 €
Ste Alauzie	17.464	20.9568	0	0	2.24	2.016	7.18	2.154	29.61	29.22	13 410.40 €
<b>TOTAL</b>	<b>191.829</b>	<b>230.1948</b>	<b>23.465</b>	<b>11.7325</b>	<b>77.075</b>	<b>69.3675</b>	<b>73.505</b>	<b>22.0515</b>	<b>484.956</b>	<b>511.97</b>	<b>235 000.00 €</b>
COEF Pondération	<b>1.2</b>		<b>0.5</b>		<b>0.9</b>		<b>0.3</b>				

**30 000 €**

## V.VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

### a. Les Ecoles

- Le Collège accueille 24 élèves.  
☎ 05.65.21.03.37
- L'Ecole publique accueille 42 élèves, 2 enseignants.  
☎ 05.65.21.00.92

Nous rappelons qu'une aide est accordée aux parents des élèves qui partent en voyage scolaire.

Cette aide est versée aux familles qui présentent une attestation de l'établissement scolaire mentionnant la participation de l'élève au voyage, la date du voyage, le montant réel payé par la famille. Cette aide est accordée pour 30 % des frais avec un plafond de 76 € par élève et par an.

### Un petit mot des élèves du primaire

En tout, on est 42 dans l'école. Il y a 9 CE1 et 11 CE2. Dans l'autre classe des CM1-CM2 il y a 22 élèves. Il y a 12 CM2 et 10 CM1. La maîtresse des CM s'appelle Véronique et le maître des CE s'appelle Vincent. Carine et Christine s'occupent de nous à la cantine.

Dans notre classe, nous faisons du théâtre. Les CM font de la danse. On a une bibliothèque et on y va tous les lundis. Dans la cour de récréation, nous avons des raquettes, des ballons, une cabane et une table de ping-pong. En bas de l'école, nous allons dans un pré pour faire sport. Pour faire lutte ou danse, nous allons dans des salles de l'école privée.

Dans notre école, nous avons aussi des ordinateurs.

Louis, Marie



## b. Associations

### LA DIANE PERNOISE

Il était une fois la chasse ...

J'ai envie de démarrer ainsi tant la chasse banale est en danger. C'est pas un scoop. C'est pas du pessimisme. C'est juste la réalité. Les chasseurs sont parmi les plus fins observateurs de la nature. Année après année ils ne peuvent que constater un appauvrissement de la petite faune typique de notre Quercy blanc. C'est non seulement le petit gibier, mais plus largement de nombreuses espèces animales endémiques de nos campagnes dont les populations s'affaiblissent. En une cinquantaine d'années un fossé considérable s'est creusé entre le monde des hommes et le monde naturel. Les milieux qui restent hospitaliers pour la faune sauvage se réduisent, se fragilisent et se fragmentent. Ce changement de structure de l'habitat est, dans notre commune, un des facteurs limitant la dynamique des populations des petites espèces. Bien plus que le prélèvement fait par les chasseurs. Les chasseurs ont un immense appétit de nature. Pas de gibier, de nature.

En quelques décennies nous sommes passés d'une polyculture sur de petites parcelles entrecoupées de haies, vers une agriculture spécialisée et un agrandissement de la taille des parcelles. Deux exemples : les vignes ont disparu, l'élevage a pris un essor considérable. Les petites espèces animales sont de plus en plus confinées dans des poches plus ou moins isolées les unes des autres, là où le milieu leur est resté favorable. Ces populations fragmentées, souvent petites, sont plus sensibles aux maladies que les grosses populations et leur probabilité d'extinction augmente.

C'est en particulier vrai pour les lapins, lièvres et perdreaux, qui représentaient dans le temps l'essentiel de notre gibier. Régulièrement les lapins sont victimes d'épidémies. Cette année, ils ont du faire face à la myxomatose au printemps, puis à une épidémie virale hémorragique (VHD) cet automne. Chaque fois, la mortalité est considérable : 80-90 % chez les adultes, plus encore chez les jeunes. Les perdreaux ont entamé un déclin régulier depuis les années 1980. Le lièvre a également régressé dans de nombreuses régions de France, chez nous aussi.

Nous ne sommes pas une région de grand passage d'espèces migratrices. Quelques bécasses, quelques grives, quelques palombes. Mais on ne voit que rarement les grands vols de grives ou de palombes d'antan. Certes, ces espèces ont peut-être simplement changé de route. Mais on sait que les populations de palombes migratrices, celles qui nidifient dans le nord du continent européen et franchissent les Pyrénées pour hiberner plus au sud, sont en forte diminution. En revanche, les populations dites sédentaires (celles qui nichent chez nous) semblent progresser. Est-ce une adaptation au nouvel environnement que l'homme a créé ?

Sur notre commune, la chasse est donc essentiellement affaire de gestion du gros gibier : sangliers et chevreuils. Les sangliers sont en fait simplement de passage, lorsqu'ils sont sous une pression de chasse trop forte sur les communes voisines. 15 ont été tués lors des battues qui regroupent les trois communes de l'Hospitalet, Le Montat et Pern ; Seulement 4 sur notre commune. L'un de ces sangliers, préparé à la broche, a régalé 70 personnes en Avril 2013 lors d'une soirée très réussie. La situation est différente pour le chevreuil, présent partout, il l'est également chez nous. Lors de nos chasses banales nous levons plus de chevreuils que de lapins, de perdreaux ou de lièvres. A ce jour, sur les 45 bracelets attribués par la Fédération Départementale de Chasse, 10 ont été proposés pour des tirs d'été dits sélectifs, les autres pour la chasse en battue.

A noter la présence de cerfs. Entreront-ils bientôt dans un plan de chasse ? Ce n'est pas impossible, c'est une espèce en fort développement actuellement dans le Lot et les départements limitrophes.

La chasse demain

Jusqu'à un passé récent, les chasseurs n'avaient pas eu à se préoccuper des conditions de maintien de la vie sauvage. C'est bien fini. Gestion et aménagement du territoire sont les clés du futur. Il y a impérieuse nécessité de protéger les habitats. En dépit de chasses décevantes, en particulier cette année, la pire que l'on ait connue en ce qui concerne le petit gibier, notre association conserve son dynamisme et sa motivation. Est-ce courir après un rêve ? Et alors ! Passionné de nature, nous restons déterminés et volontaires et nos

adhérents, dont le nombre reste constant d'une année sur l'autre (une quarantaine) continuent à s'investir pour maintenir, réimplanter, ré-initier une dynamique des populations de petits gibiers, ce patrimoine commun.

Un premier niveau d'action : la régulation des espèces dites « nuisibles » qui ont un rôle bien sûr dans la diminution du petit gibier. Ainsi renards, fouines, ragondins et pies sont soit piégés soit tirés au cours des chasses, en particulier lors des battues. On souhaite également que les propriétaires d'animaux domestiques les gardent chez eux : On trouve trop de chiens et chats en état de divagation systématique de jour comme de nuit.

Mais surtout, on s'est concentré sur le repeuplement et l'aménagement du territoire. Donc, pas de lâcher de gibier de tir (faisans) cette année, mais la suite de notre programme de tentative de réintroduction du perdreau. Nous avons procédé au lâcher contrôlé de 100 perdreaux sur quatre zones. C'est maintenant un total de 400 perdreaux qui ont été lâchés sur 4 ans. Certes il y a des pertes qui sont attendues (maladies, prédateurs...) surtout durant les 1ères semaines. Nous espérons néanmoins en un bilan positif. Les résultats semblent terriblement décevants.

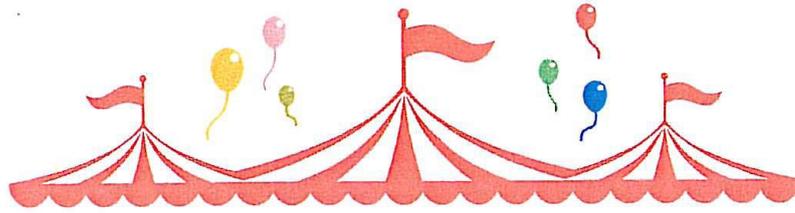
Le monde n'est pas un amas de matières premières attendant d'être exploitées. Nous sommes aux côtés de ceux désireux de retrouver cette « nature » dont on se sent de plus en plus privé. L'idéal serait bien sûr de réussir à recréer un équilibre dans lequel les espèces peuvent compenser les disparitions par la reproduction, à charge pour nous chasseurs de limiter nos prises. Ainsi, les objectifs des chasseurs s'identifient à ceux de l'ensemble des amoureux de la nature ; Nous refusons de conduire quelque espèce que ce soit à son extinction.

2014, année d'élections municipales. Il sera intéressant de connaître les réflexions et visions à court, moyen et long terme des candidats à la Mairie quant aux évolutions qu'ils envisagent pour la commune.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous, tout le meilleur pour 2014. Que l'année nouvelle vous offre joie et succès dans la réalisation de vos plus beaux défis, et que des milliers de petits bonheurs inattendus viennent illuminer votre vie. Mais par-dessus tout, que cette nouvelle année vous apporte pêche d'enfer et bonne santé.

Le bureau.





## Comité des fêtes de Pern

Tous les membres du comité vous remercient à tous pour votre participation active à nos festivités qui ont permis leur bon déroulement.

Pour l'année 2014, vous pouvez nous retrouver :

- . les 7 et 8 juin pour la fête votive
- . le 28 juin pour le feu de la Saint JEAN
- . LE 9 août pour la fête à Terry

Nous organisons en plus de la fête habituelle, le dimanche 8 juin les jeux intervillages.

Nous ne rappellerons jamais assez que toute aide aux préparatifs sera la bienvenue.

Comme chaque année nous passerons vous amener les fleurs au mois de mai, et par avance nous vous remercions de l'accueil chaleureux que vous nous réserverez.

Merci aux bénévoles qui donnent de leur temps pour que les manifestations se passent au mieux.

Nous vous souhaitons à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Rémi Bourdet

Président du comité

Association JIVANA

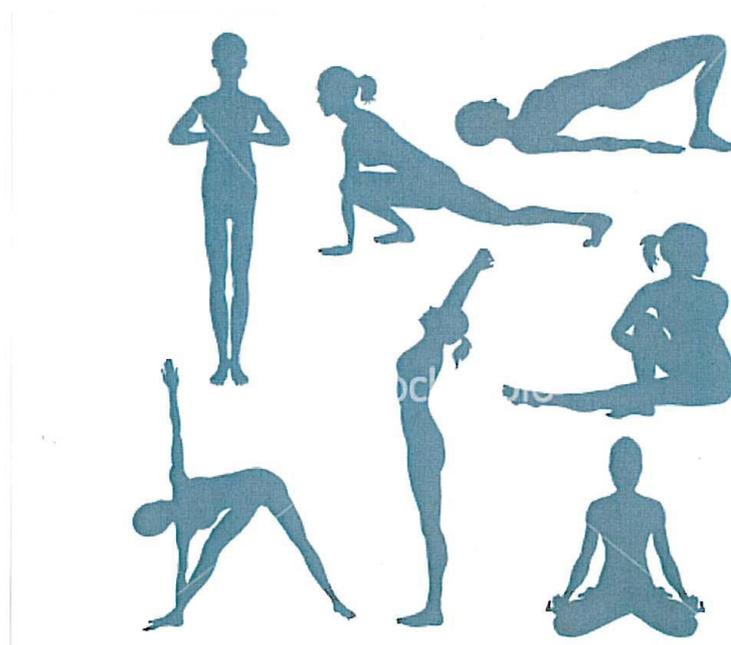
L'association JIVANA, propose des cours de YOGA à Pern.

La pratique du YOGA nous permet de trouver stabilité, équilibre, harmonie. Ce langage développe notre concentration et l'art des postures ramène souplesse et vigueur.

Les cours de YOGA se déroulent :

- . les jeudis de 18H à 19 H 30
- . les vendredis de 10H à 11H30  
Et de 18H30 à 20H.

Contact : Nathalie Bousquet  
05.65.21.01.57



## LA PAGE DE LA PÉTANQUE



La Pétanque de Lhospitalet/Pern compte à ce jour une soixantaine de licenciés (59 exactement) soit 9 de plus que l'an passé.

Sur le plan sportif le club avait engagé, pour 2013, 3 équipes en championnat des clubs senior, 1 équipe en championnat des clubs féminin, 1 équipe en championnat des clubs vétérans (60 ans et plus) associée à Fontanes et une équipe en coupe de France. L'équipe senior I s'est maintenue en 2<sup>ème</sup> division, l'équipe senior II a fini 3<sup>ème</sup> de son groupe et l'équipe III 5<sup>ème</sup> de son groupe en 3<sup>ème</sup> division. L'équipe des vétérans a accédé aux phases finales et s'est inclinée en 1/4 de finale de la 2<sup>ème</sup> division contre son homologue de SOUILLAC. Les féminines, qui ont accédé elles aussi aux phases finales, se sont inclinées en 1/2 finale de la 2<sup>ème</sup> division face à Cajarc.

A noter le palmarès de **Grégory AUSTRUY** qui, outre le titre de vice-champion du Lot associé à **Yann ITARD** de Mercuès et **Anthony DEILHES** de la Pétanque Cadurcienne, s'est incliné en 1/2 finale de la Ligue Midi-Pyrénées à GRAULHET se qualifiant ainsi pour le championnat de France 2013 à NEVERS. En championnat des clubs régional jeunes, il a aussi accédé aux 1/2 finales équipé de **Ritchie STEIMBACH** et des mêmes **Anthony DEILHES** et **Yann ITARD** à MONTAUBAN récemment. Ayant gagné la petite finale ils se sont ainsi octroyé la 3<sup>ème</sup> place.



Du côté des distinctions le club n'a pas été en reste lors du dernier congrès départemental à PRAYSSAC: **Francis BESSEDE** s'est vu décerner la médaille d'or avec diplôme de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal. **Isabelle GREFFIER** a été aussi récompensée, le même jour, par un diplôme d'honneur de cette même Fédération et a passé avec succès les épreuves d'arbitre de Ligue en janvier 2013 rejoignant ainsi le 5 autres arbitres de Ligue du département.

Les soirées amicales d'été du vendredi, 2 à Lhospitalet et 3 à Pern, ont réuni cette année 127 joueurs différents sur les 5 concours. Les 10 premières places du classement final ont été partagées par; 1) **Christian AUSTRUY**, 2) **Didier DARNIS**, 3) **Jacqy DESPRATS**, 4) **José MARTINS**, 5) **Huguette DEPRET**, 6) **Sandrine BAGINSKI**, 7) **Grégory AUSTRUY**, 8) **Michel PIECOURT**, 9) **Nelly CAROEN** et **Sylvette AUSTRUY** 10<sup>ème</sup>.

Les dates retenues pour 2014 sont; Vendredi 4 juillet à Pern, vendredi 18 juillet à Lhospitalet, vendredi 1<sup>er</sup> août à Pern, samedi 16 août à Lhospitalet et vendredi 29 août à Pern.

3 concours officiels sont prévus au calendrier 2014;

- Le challenge **Marcel Luc** en triplette à Lhospitalet le **lundi samedi 5 avril**.
- Un concours nocturne en triplette dans la nuit du **13 au 14 juillet** sur 12 heures non-stop à Pern (du dimanche 13 juillet 22 heures au lundi 14 juillet 10 heures).
- Le traditionnel grand prix du **11 novembre** en doublette au boulodrome de Cahors qui a rassemblé 124 équipes en 2013.

### Assemblée générale le vendredi 21 novembre 2014



L'équipe I



L'équipe II



L'équipe III  
(incomplète)



L'équipe des féminines  
(incomplète)



L'équipe des vétérans  
(incomplète)

2 concours de belote sont prévus; un le samedi 11 janvier 2014 et un autre le samedi 1<sup>er</sup> mars à la salle des fêtes de Granéjols à 20h30, suivis d'une soupe au fromage.

## MEILLEURS VŒUX A TOUTES ET A TOUS.

*Le Président Christian AUSTRUY, le Président Délégué Jean-Pierre LAFAGE.*

## C. Informations



### TRANSPORT A LA DEMANDE

#### Fonctionnement de la ligne Castelnau-Montratier - Cahors

- les mercredis après-midi (14h00 – 18h00) sur la communauté de communes de Castelnau-Montratier à destination de Cahors à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2013.

La procédure pour l'utilisation de ce service par l'utilisateur se décompose en 3 étapes:

- 1) L'utilisateur prévient à l'avance le transporteur et ceci au **plus tard la veille avant 17h00** ;

Coordonnées du transporteur à contacter :

**RAYNAL VOYAGES –  
568 Route de Flaujac-Poujols –  
46000 Cahors  
Tél : 05-65-23-28-28**

- 2) Le transporteur prend en charge l'utilisateur à son domicile afin de le transporter à la destination définie préalablement ;
- 3) Il récupère l'utilisateur à un lieu et une heure définis par avance afin de le reconduire à son domicile.

Le coût de la prestation s'établit à **2 € le trajet soit 4 € l'aller et le retour**. Cette somme est à régler au transporteur lors de la montée dans le véhicule.

# BIENTÔT 16 ANS !

## PENSEZ AU RECENSEMENT

**Qui ?** → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

**Pourquoi ?** → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. **L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.**

**Comment ?** → **Deux possibilités s'offrent à vous :**

→ **PAR INTERNET**

- 1 - Créez votre compte sur [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr). Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : **pièce d'identité** et **livret de famille**.
- 3 - Allez dans la rubrique «**catalogue des services**», cliquez sur «**les démarches**», puis, dans la zone «**recherche**» tapez «**recensement citoyen en ligne**».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

→ **À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE**

Munissez-vous des documents suivants : **pièce d'identité** et **livret de famille**.



[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

### RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS

#### RÉGION SUD-OUEST

- **CSN Poitiers** , Départements 16 / 17 / 79 / 86 , **05 49 00 24 69**
- **CSN Toulouse** , Départements 09 / 12 / 31 / 46 / 81 / 82 , **05 62 57 38 68**
- **CSN Bordeaux** , Département 33 , **05 57 85 11 23/58**  
Département 47 , **05 57 85 11 24/49**
- **CSN Limoges** , Départements 19 / 23 / 24 / 87 , **05 55 12 69 92**
- **CSN Pau** , Départements 40 / 64 / 65 / 32 , **05 59 40 46 71**



**OBJECTIF  
CITOYEN**  
LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ



## VI. PERSPECTIVES :

Le nouveau Conseil Municipal qui sera élu en mars 2014 prendra les décisions et engagements de la municipalité pour le budget 2014.

Toutefois, il est utile de vous préciser que la réforme des rythmes scolaires aura des incidences sur le budget de la commune. La municipalité de Pern ayant fait le choix de mettre en place cette nouvelle organisation dès Septembre 2014.

==-----==



**Le Maire et les Elus vous convient à venir partager la Galette et le verre de l'amitié aux traditionnels Vœux le Dimanche 12 Janvier 2014 à la Salle des Fêtes à partir de 15 H.**

**Au seuil de la Nouvelle Année, le Maire et le Conseil Municipal vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour 2014.**

\*\*\*\*\*